

Discours de la Présidente de la 39eme session de la Conférence générale

A l'occasion de l'ouverture de la 40^{ème} session de la Conférence générale

Madame la Directrice générale de l'UNESCO,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs,

Ce n'est pas sans émotion que j'ouvre ce matin cette quarantième session de la Conférence générale de l'UNESCO.

Il y a exactement deux ans, lorsque j'ai eu l'honneur d'être désignée à la présidence de ce prestigieux organe, nombreuses étaient alors les interrogations et les défis qui se dressaient devant nous.

[I – Défis auxquels l'UNESCO faisait face]

Le premier était évidemment d'ordre financier, avec la suspension du versement des contributions de certains Etats membres et la menace de voir cette suspension étendue à d'autres. Cette crise financière, d'une ampleur inédite, menaçait de déstabiliser complètement l'Organisation, à commencer par sa capacité à mettre pleinement en œuvre ses programmes.

Aujourd'hui, deux ans plus tard, nous pouvons être satisfaits de constater que la menace de voir les contributions obligatoires de ses Etats membres suspendues s'est éloignée de l'UNESCO. Et, malgré la perte regrettable d'un des plus gros contributeurs de l'Organisation, le budget régulier est stabilisé, bien qu'il soit encore fragile.

En parallèle, nous avons assisté à une augmentation des contributions volontaires. Cela vient confirmer l'engagement des Etats membres envers l'Organisation et leur attachement à son mandat. Et ceci est à relever, à l'heure où d'autres Organisations internationales traversent des crises budgétaires sans précédent.

Toutefois, permettez-moi d'insister sur deux choses : tout d'abord, sur le fait qu'il est impératif que l'UNESCO ne dépende pas exclusivement de donations extrabudgétaires, celles-ci n'assurant ni constance, ni pérennité, ni inclusion de l'ensemble de ses programmes.

Ensuite, sur le fait qu'il est impératif qu'il y ait une adéquation entre les aspirations des États membres de l'UNESCO et le budget qu'ils lui accorde pour réaliser les objectifs fixés par ces mêmes États. Une bonne gouvernance implique, en effet, qu'il y ait une cohérence entre les ambitions affichées des États et l'enveloppe budgétaire qu'ils allouent pour les concrétiser. Et tant que cette cohérence n'est pas le fil conducteur de nos travaux, les résultats demeureront toujours en-deçà des attentes de nos États.

Il y a deux ans, le second défi était celui du renouveau, avec l'installation d'une nouvelle Direction générale et d'un Conseil exécutif dont la composition était en partie renouvelée.

De ce renouveau est née une volonté redynamisée d'améliorer l'efficacité de l'UNESCO. Ainsi, la Directrice générale a initié une Transformation Stratégique qui s'est traduite par des propositions de réformes structurelles et l'élaboration de stratégies, avec pour objectifs, d'asseoir et de pérenniser, de manière visible, le positionnement de l'UNESCO sur la scène internationale, de moderniser sa gestion et d'améliorer son efficacité.

Les États membres, de leur côté notamment dans le cadre du Groupe de travail que j'ai présidé sur la gouvernance, les procédures et les méthodes de travail des organes directeurs de l'UNESCO ont poursuivi leur réflexion sur la manière d'assurer une meilleure gouvernance de l'Organisation. Je me félicite, à cet égard, que pour la première fois, le 30 septembre dernier, l'ensemble des représentants des organes internationaux et intergouvernementaux de l'UNESCO se soient réunis afin de présenter leurs activités et d'échanger avec les États membres.

Enfin, le troisième défi auquel nous faisons face était celui du multilatéralisme, avec la menace de voir se rompre certains dialogues entre les États membres et l'Organisation, entre États membres eux-mêmes, et de s'enliser dans une crispation des positions.

Nous étions alors les témoins des questionnements et des doutes quant à la stabilité et à l'avenir de l'UNESCO.

Deux ans après, qu'en est-il de ces doutes ?

Il me semble aujourd'hui que, non seulement, ce défi du multilatéralisme est toujours posé, mais qu'il nous interpelle encore plus vivement.

Et ce défi du multilatéralisme pose, inévitablement, celui de la pertinence de l'UNESCO. Et donc, deux ans après, qu'en est-il de cette pertinence ?

Mon propos n'est pas, ici, de dresser le bilan de l'UNESCO depuis 2017, mais d'engager avec vous trois pistes de réflexions, à mon sens, essentielles, car elles répondent à notre questionnement sur la pertinence de l'UNESCO aujourd'hui. De même, qu'il s'agira de se projeter dans le futur et de réfléchir à la pertinence de l'UNESCO de demain.

[II – Trois pistes de réflexion]

La première question qui me vient à l'esprit et qui, je vous l'accorde, n'est pas des moindres, est la suivante: la paix est-elle une utopie ?

Si vous considérez que oui, alors effectivement, notre Organisation n'a plus de raison d'être. Mais essayons d'aller un peu plus loin.

Qu'est-ce que la paix ? Se résume-t-elle à l'absence de guerre ? Ou, comme l'a établi le professeur de philosophie Jacqueline Morne, « Pour que la paix ne soit pas un vain mot, il faut [...] qu'elle ne soit pas seulement l'absence de guerre mais l'impossibilité de la guerre. Il faut donc qu'elle soit perpétuelle. Et ce sont ces conditions qu'il faudra établir. »

Voilà de quoi il s'agit, en réalité : créer les conditions de la paix - non seulement pour établir un état de paix - mais avant tout, pour instaurer une durabilité de cette paix.

Et si certains réduisent encore l'Organisation à une approche sectorielle, fragmentée et technique, il s'agit, à mon sens, d'une méprise totale. Car au-delà des programmes en éducation, sciences, culture ou communication qui la définissent, la mission première pour laquelle l'UNESCO a été établie est celle d'assurer la durabilité de la paix, mission qu'elle ne cesse, au quotidien, de s'atteler à remplir, qu'il s'agisse de prévenir les conflits ou de réparer les post-conflits.

C'est tout le sens de son programme en faveur de la culture de la paix.

C'est tout le sens de son action unique et reconnue en matière de prévention des conflits, d'éducation à la paix, de prévention de l'extrémisme violent et de lutte contre le discours haineux.

C'est tout le sens de ses campagnes en faveur du dialogue interculturel, de la diversité culturelle, de la compréhension mutuelle et du respect de l'autre qui, par la réconciliation, œuvrent à atténuer les ravages causés par la guerre.

Pour toutes ces raisons, qui, malheureusement, ne se cantonnent plus à des réflexions théoriques ou philosophiques, la pertinence de l'UNESCO demeure une évidence.

Et quand bien même, on considèrerait que la paix est une utopie, n'est-il pas plus courageux de s'investir pour celle-ci, sans illusion du lendemain, plutôt que de se livrer à une lecture comptable, passive et dirais-je même, cynique, des malheurs de notre humanité ?

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La deuxième réflexion que je souhaiterais vous poser est la suivante : Peut-on mieux faire pour protéger notre patrimoine commun ?

Notre Organisation est connue et aimée dans le monde entier pour son action unique et singulière pour la protection du Patrimoine. L'UNESCO est inestimable en ce sens qu'elle nous apprend, tout d'abord, que nous avons un patrimoine commun. Ce Patrimoine nous parle, à la fois, de notre passé et de notre avenir. L'UNESCO nous rappelle, en effet, que ce patrimoine en partage fait naître et perpétue une mémoire collective et une identité collective, qui constituent de véritables richesses, notre trésor spirituel, qu'il est de notre responsabilité de

protéger. Car ce sont bien cette mémoire et cette identité collective qui nous offrent, aujourd'hui, un puissant rempart contre l'obscurantisme, contre le repli sur soi et contre le rejet de l'autre. Préserver cette mémoire collective, c'est assurer la continuité du vivre-ensemble, prendre et faire prendre pleinement conscience de la richesse que représente l'autre.

Et c'est pour cette raison essentielle que l'UNESCO s'emploie à identifier, à protéger et à préserver notre patrimoine, qu'il soit culturel ou naturel, mondial ou immatériel.

C'est pour cette raison essentielle qu'il est de notre responsabilité collective de transmettre ces témoins de notre universalité aux générations futures.

Et cette responsabilité collective, nous l'assumons, à chaque fois, que nous inscrivons un site sur la Liste du patrimoine mondial ou un élément sur la Liste du patrimoine immatériel de l'humanité, à chaque fois, qu'une œuvre est restituée à son pays ou à sa communauté d'origine, à chaque fois, que nous restaurons et reconstruisons après les désastres et les conflits, et à chaque fois, que nous luttons contre les menaces qui pèsent sur le patrimoine naturel.

Ce fut ainsi le cas, par exemple, lorsque nous avons inscrit, ces deux dernières années, 48 nouveaux sites sur la Liste du patrimoine mondial de l'Humanité, 65 nouveaux éléments sur la Liste représentative du patrimoine immatériel, et 13 sur la Liste de sauvegarde urgente.

L'action de l'UNESCO sur ce terrain de la sauvegarde et de la restauration est, jusqu'à lors, sans équivalent. Rappelez-vous, les Bouddhas de Bamyan, rappelez-vous les mausolées de Tombouctou. L'an passé, souvenez-vous que l'UNESCO a lancé l'initiative phare « Faire revivre l'esprit de Mossoul ».

Souvenez-vous, également, que l'UNESCO s'est mobilisée en faveur du bassin du Lac Tchad en lançant le projet BIOPALT en 2018.

Et, aujourd'hui, face à la mondialisation, les conflits, le changement climatique, il nous incombe, plus que jamais, d'inscrire nos actions de protection dans le cadre plus large des défis menaçants de notre temps.

C'est la raison pour laquelle l'UNESCO, référence incontestable au niveau mondial dans le domaine du patrimoine, doit, impérativement, continuer à répondre à ces défis avec détermination et engagement.

Comment, dès lors, partager et transmettre ce patrimoine commun ?

Nous avons certes nos différentes Conventions. Mais nous disposons également d'un atout formidable, à savoir l'apport de la science, de la technologie et de l'innovation. Aussi, il est impératif que le développement des nouvelles technologies soit généralisé et mis à la portée de tous, afin de permettre à tous les États d'être associés à l'enrichissement et à la préservation de notre patrimoine en partage. Ceci est particulièrement vrai, par exemple, pour l'intelligence artificielle et l'UNESCO, qui - tout en étoffant et en délimitant le cadre éthique - a un rôle très important à jouer pour veiller à ce que cette innovation technologique soit utilisée, entre autres, pour la protection de notre patrimoine.

Comme vous pouvez le constater, là encore, la pertinence de l'UNESCO est avérée.

Enfin, la troisième question qui me vient à l'esprit est la suivante : quelle place nos valeurs communes occupent-elles dans le monde d'aujourd'hui ?

Face aux crises économiques, climatiques, migratoires, politiques, face au repli sur soi, à la radicalisation et à l'extrémisme, face aux atteintes aux droits de l'homme, à la dignité et au respect de l'autre, les valeurs défendues par l'UNESCO s'avèrent fondamentales.

En cela, l'UNESCO est unique car elle demeure, à ce jour, la seule Organisation bâtie sur la mise en valeur des humanités. C'est la seule Organisation qui a pour mandat la transmission de valeurs. Notre UNESCO est pertinente car elle se bat contre la mondialisation de l'ignorance, la stigmatisation de l'autre, contre la suprématie des égoïsmes et le culte du défaitisme.

Elle se bat pour préserver notre part d'humanité.

Elle se bat pour nous permettre de communiquer, de vivre ensemble et de nous respecter.

Elle se bat, en somme, pour nous permettre un avenir, non pas subi, mais voulu. Et c'est la raison pour laquelle elle se mobilise, aujourd'hui, pour placer la jeunesse, nos citoyens de demain, au cœur de ses programmes afin qu'ils soient acteurs du changement. Aussi, je me félicite vivement que la jeunesse soit placée au cœur des événements qui viendront marquer cette 40ème session de la Conférence générale, afin que les décisions pour le monde de demain ne soient pas prises pour elle, mais avec elle.

[III – Pertinence]

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Pour toutes ces raisons, la pertinence de l'UNESCO se justifie. Mais la pertinence de l'UNESCO ne signifie pas pour autant que notre Organisation doit se figer.

En effet, il est de notre devoir d'assurer aussi la pertinence de l'UNESCO pour demain. Et ceci appelle de notre part, plus de cohérence, plus de flexibilité, plus de créativité.

Une cohérence par rapport à nos priorités.

Une flexibilité par rapport aux défis émergents.

Une créativité dans nos réponses à ces défis.

Tout ceci nécessite une analyse sans concessions et une prospective plus engagée, aux fins de permettre une meilleure anticipation à même d'assurer ainsi davantage d'efficacité et de donner plus de visibilité à nos actions.

Car, à mon sens, la pertinence de notre Organisation dans le futur ne passe pas, uniquement, par une simple autocritique de notre gestion ou de nos programmes. Cette pertinence nous impose une réflexion profonde et commune, peut-être audacieuse, mais néanmoins nécessaire.

Premièrement, face à la multiplication des défis, à leur complexité et à leur constance, nous sommes contraints de faire un choix : alors, opterons-nous pour une priorisation des priorités, ou bien, pour une redéfinition de celles-ci ?

Deuxièmement, nous sommes confrontés à un délitement de notre système de valeurs, au point que certaines d'entre elles peuvent apparaître comme n'étant plus des valeurs communes. Ne pourrions-nous pas, alors réagir, en matérialisant plus concrètement notre système de valeurs et en faisant du principe de solidarité agissante, le socle de toutes nos décisions ?

De même, ne pourrions-nous pas également placer l'éthique – et de façon plus déterminée - au centre de nos préoccupations et la décliner comme fil conducteur de toutes les actions de l'organisation ?

Troisièmement, plutôt que de nous livrer à un bilan de nos activités, n'est-il pas temps de nous pencher sur les limites de nos réponses apportées, sur nos échecs et nos erreurs afin d'améliorer et amplifier l'efficacité de notre Organisation ?

Quatrièmement, n'est-il pas le temps de comprendre que l'UNESCO n'est finalement que le reflet de nos ambitions ? Ou l'absence de nos ambitions?

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il nous faut être réaliste : quelles que soient les ambitions, les stratégies, initiatives ou réflexions que nous entreprenons, leur réalisation ne peut être possible que si nous faisons le choix d'être unis.

Durant ces deux dernières années, j'ai œuvré, inlassablement, pour que le dialogue soit constamment maintenu et pour que le consensus soit au cœur de notre action. Ce consensus, cette ADN de notre Organisation, n'a jamais été, ni

le fruit du hasard, ni obtenu par défaut. Il a été l'expression, de notre volonté à tous, de rester unis. Malgré tout.

Et unis, même si parfois cela a été difficile, nous le sommes restés,

Aujourd'hui, à la veille de cette 40^{ème} session de la Conférence Générale, je comprends parfaitement les enjeux des uns et des autres. Mais je comprends, surtout, l'enjeu que cela représente pour l'Organisation que nous restions unis dans nos prises de positions sur les décisions majeures qui sont déterminantes pour l'avenir de notre Organisation.

Aussi, il est de ma responsabilité de vous demander, en tant que Présidente de l'Organe suprême de cette Organisation, à ce que - quelque soit l'issue de vos travaux - cela ne soit pas, la victoire d'un parti pris contre un autre, mais bien la victoire - et la victoire seule - de l'UNESCO.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Avant de conclure, je voudrais rendre un hommage appuyé à mes collègues Ambassadeurs et diplomates, avec lesquels j'ai collaboré durant cette période et les remercier vivement pour leur confiance, leur soutien et leur amitié si précieux.

Je voudrais également remercier les fonctionnaires et les syndicats de l'UNESCO pour l'excellence de leur expertise et leur entière disponibilité.

Durant toutes ces années, j'ai été portée par des équipes merveilleuses : celle de la Délégation du Royaume du Maroc et celle en charge de la Conférence

Générale. Merci pour m'avoir accompagnée avec autant de professionnalisme et d'abnégation. Merci pour la confiance que vous avez placée en moi.

Je souhaite saisir cette occasion pour rendre un hommage particulier à Madame Karima Bekri-Lisner, Directrice du Secrétariat des Organes directeurs, pour son accompagnement étroit et ses conseils avisés durant mon mandat. Madame Bekri-Lisner a exercé avec grand professionnalisme et engagement sa fonction et, tandis qu'elle va nourrir d'autres projets à l'issue de cette 40^{ème} Conférence générale, je la remercie sincèrement et lui souhaite autant de succès dans les nouveaux projets qu'elle entreprendra désormais.

Je remercie également l'ensemble de son équipe qui m'a été d'un grand soutien, en particulier Monsieur Luis Salamanques pour sa constante disponibilité et écoute, Mesdames Emilie Wagner et Eunice Ong pour leur appui au quotidien, et, plus largement, l'ensemble des équipes des organes directeurs pour leur appui au bon déroulement des travaux et grâce à qui tout a été possible.

Et puis, je voudrais également saisir cette occasion pour vous adresser, Monsieur le Président du Conseil exécutif, mes sincères remerciements et félicitations pour la manière dont vous avez conduits les travaux ces deux dernières années.

Je suis extrêmement heureuse de dire que notre collaboration a été parfaite.

Enfin, et sur une touche plus personnelle, permettez-moi de remercier en premier lieu, mes parents pour avoir été exigeants, par rapport à mon éducation, mon mari, pour m'avoir soutenu, sans faille, mes enfants, pour leur affection constante et si précieuse.

Et puis, il me tient particulièrement à cœur de remercier mon Chef d'État, Sa Majesté le Roi, Mohammed VI, pour l'Homme hors du commun qu'il est, pour notre chance de l'avoir, pour Sa Vision engagée, déterminée et progressiste, pour l'immense intérêt qu'il n'a cessé d'accorder à l'UNESCO, pour avoir placé l'Éducation et la formation professionnelle au centre des priorités nationales du Maroc, pour agir, sans relâche, en faveur de la préservation et la restauration de notre patrimoine, pour placer l'Humain au centre de toutes nos stratégies de développement durable, pour protéger, sans concessions aucunes, nos valeurs de tolérance et de respect de l'autre et pour assurer la transmission de ces valeurs à nos générations futures.

Enfin, pour veiller au respect des Droits de la Femme et pour m'avoir permis, Moi, femme musulmane, africaine et arabe de me tenir debout, devant vous, ce matin, et d'être une femme, responsable et libre.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

L'UNESCO est unique et doit garder sa singularité. Tel est le sens de notre compréhension et de notre respect de l'autre, de notre savoir vivre ensemble et de notre richesse collective, de notre héritage et de notre legs à nos générations futures.

Tel est le sens de notre intelligence, de notre solidarité et de notre fraternité.

Tel est, en somme, le sens de notre humanité.

Enfin, je conclurai par la remarque suivante : depuis sa création, le 16 novembre 1945, nous États, nous avons tous, à un moment ou un autre, eu besoin de l'UNESCO.

Aujourd'hui, c'est l'UNESCO qui a besoin de nous tous.

A nous de la renforcer. Ou de la condamner.

Je vous remercie.